



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGES**

**Mercredi 27 Juillet 18h00 au D7-2023**

Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire, (A) annexe, (H) huis clos

**PRESENCE NOTABLE :**

Amélie Gélinas (Biochimie, 2e année, Responsable à la coordination)  
Samuel Coderre (Biochimie, 2e année, Responsable aux affaires administratives)  
Justin Laroche (Chimie, 1<sup>e</sup> année, Responsable aux affaires financières et comptables)  
Olivier Gagnon (Environnement, 2<sup>e</sup> année, Responsables aux affaires socioculturelles)  
Kevin Lussier Rousseau (Biochimie, 1<sup>re</sup> année. Responsable aux affaires politiques)  
Kathryn Roger (Chimie, 1<sup>re</sup> année, Responsable aux relations universitaires)

Richard Bernier (Biochimie, 2e année, Administrateur semestriel)  
Isabelle Bérubé (Biochimie, 2e année, Administratrice semestriel)  
Louis-Patrick Geoffroy (Informatique, 2<sup>e</sup> année, Administrateur semestriel)  
Audrey Dewar (Chimie, 2<sup>e</sup> année, Administratrice annuelle)

Nancy Bouda (Étudiante au doctorat en économie)  
Coralie Grégoire (Étudiante en Génie Informatique)  
Raphael Ballard Emond (Étudiant en Étude politique appliqué)

**ORDRE DU JOUR** (Durée estimée : 2h)

AG/0.1 Ouverture de l'assemblée  
18h15

AG/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)  
**Raphaël Ballard Emond assure l'animation, Coralie Grégoire (elle) se charge de la garde de senti et Nancy Bouda du secrétariat**  
**Audrey Dewar propose**  
**Richard Bernier appuie**  
**AU**

AG/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)  
AG/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)  
**Audrey Dewar 2 propose l'ordre du jour tel que lu**  
**Richard Bernier appuie**  
**AU**

Justin Laroche suggère d'attendre que les membres du CE (responsable coordination) soient là.

1. Affaires Générales de l'AGES

AG/1.1. Partenaires (S, I)

AG/1.1.1. Refuge des brasseurs (D)

Samuel Coderre : Le refuge est notre partenaire pour les 5@8.

AG/1.2. Présentation des plans d'objectifs des exécutants (I)

AG/1.2.1 PO Responsable à la coordination

Amélie Gélinas: La première mission a été de redonner de l'objectif au comato. Nous avons mis de nouveaux meubles, l'Apple tv est connecte et à l'AGES on a enlevé quelques meubles. Il y aura "Mention" pour les personnes impliquées qui se verront remettre un certificat signé par la doyenne. Une présélection sera faite au préalable.

#### AG/1.2.2 PO Responsable aux affaires financières

Justin Laroche : Le retard par rapport aux finances est rattrapé, les finances sont à jour. L'augmentation des cotisations sera effective dès l'automne prochain dans le but de payer les dettes passées.

#### AG/1.2.3 PO Responsable aux affaires administratives

Samuel Coderre : le premier objectif a été d'épicéniser les documents de l'AGES et le deuxième, faire le ménage des documents de l'AGES. Simon Foucault s'est déjà occupé du premier objectif et pour ce qui est du 2<sup>e</sup>, j'ai plutôt fait l'inverse en mettant le bordel dans le Teams avec mes ordres du jour et mes PV, mais je vais faire le ménage de Teams à la fin de la session.

#### AG/1.2.4 PO Responsable aux affaires politiques

Kevin Lussier-Rousseau : La tâche consiste premièrement à faire la sensibilisation et en deuxième, faire un rayonnement local pour défendre les valeurs de l'AGES.

#### AG/1.2.5 PO Responsable aux affaires environnementales

Amélie Gélinas : il n'y a personne et normalement le rôle revient à la responsable de coordination mais j'ai été débordé. Donc il ne s'est rien passé.

#### AG/1.2.6 PO Responsable aux affaires socioculturelles

Olivier Gagnon : Le but a été d'organiser des soirées sans alcool.

#### AG/1.2.7 PO Responsable aux affaires technologiques

Justin Laroche : Simon Foucault s'occupe de la mise à jour du site internet de l'AGES et actuellement, il essaie de le rendre plus attrayant en faisant le ménage

#### AG/1.2.8 PO Responsable aux affaires internes

Katryn Roger: Rien ne s'est passé concernant les deux premiers objectifs mais il y a du progrès avec ssp.

#### AG/1.2.9 PO Responsable aux relations universitaires

Katryn Roger : La responsabilité est de promouvoir les activités facultaires. Entretenir de bonnes relations avec la FEUS et les autres associations et, mettre des mesures pour intégrer les personnes qui viennent de l'international. Pas d'avancement mais de stagnation. Nous n'avons pas eu beaucoup de 5@8 cet été mais ça l'a bien été.

#### AG/1.2.10 PO Responsable aux affaires communautaires et locales

Justin Laroche : Il a organisé la semaine de la joie et va organiser celle à venir.

## 2. Affaires administratives

### AG/2.1. Élection du conseil exécutif pour la session E22 (D)

#### AG/2.1.1. Responsable aux affaires communautaires et locales

Samuel Coderre : La personne responsable s'occupe des semaines de la joie et de la promotion des journées fériées. En ce moment c'est un exécutant qui est en intérim.

S'il n'y a pas de nomination, on considère de facto que la personne en charge jusqu'à date soit reconduite.

**Gabriel Caisse est réélu à l'unanimité**

AG/2.1.2. Responsable aux affaires environnementales

Kevin Lussier-Rousseau : La personne responsable s'occupe de tous les projets en environnement, des différents bacs que l'AGES a comme ceux de la styromousse.

Pas de nomination, pas de candidature.

**Kevin Lussier-Rousseau est réélu à l'unanimité.**

AG/2.1.3. Responsable aux affaires technologiques

Samuel Coderre : Simon Foucault assure la charge actuellement. La personne responsable va s'occuper de tout ce qui est logistique de l'AGES.

Pas de nomination ni de candidature.

**Simon Foucault est réélu à l'unanimité.**

AG/2.1.4. Responsable aux relations universitaires

Katryn Roger : Le rôle sera de préserver les bonnes relations avec les autres associations.

Pas de nomination ni de candidature

**Katryn Roger est réélue à l'unanimité.**

AG/2.1.5. Responsable aux communications

Justin Laroche : La principale tâche est de s'occuper du messAGES et de faire passer les messages aux membres.

**Lauralie Béliveau est réélue à l'unanimité.**

AG/2.1.6. Responsable aux affaires financières et comptables

Justin Laroche : Il s'agira de s'occuper de tous les comptes et finances de l'AGES mais je vais en stage.

**Justin est réélu à l'unanimité**

AG/2.2. Élection du conseil d'administration (D)

AG/2.2.1. Élection de deux administrateurs semestriels (D)

Justin Laroche : Il y a deux postes vacants

Amélie Gélinas : le dernier souper est toujours payé. Il n'y a que 3 rencontres par session et vous pourrez vous impliquer.

Samuel Coderre : le CA est déjà convoqué pour mercredi prochain à 18h, idéalement il faudrait être disponible.

Louis-Patrick Geoffroy propose la candidature de Jean Simon Desmarais (informatique de gestion 2<sup>e</sup> année)

Stéphanie Beaumont (2<sup>e</sup> année chimie) propose sa candidature

Martin Dufour (informatique 2<sup>e</sup> année) propose sa candidature

Les candidats se présentent

Jean Simon Desmarais : je suis une personne calme et je sais m'impliquer

Stéphanie Beaumont : je représente ma promotion et ce serait un nouveau défi pour moi de savoir ce qu'est le CA.

Martin Dufour : je suis toujours à la recherche de plus de challenge et je suis curieux.

**Les candidats (Jean Simon Desmarais, Stéphanie Beaumont, Martin Dufour) quittent la salle**

Audrey Dewar : je vous encourage à voter Stéphanie car ça fait plusieurs années que ça se passe bien avec elle, il n'y a jamais eu de plaintes.

Louis-Patrick Geoffroy : je recommande Jean car c'est mon coloc et c'est quelqu'un de fiable qd il s'implique il le fait vraiment.

1<sup>er</sup> tour :

**Jean Simon Desmarais est élu à la majorité**

2<sup>e</sup> tour :

**Stéphanie Beaumont est élue à la majorité**

#### AG/2.3. Présentation des services de l'AGES (D)

Amélie Gélinas : si vous allez sur le site de l'AGES vous verrez les services offerts. On a du café et du chocolat chaud végétarien. Tout ce qu'il y a au local que les exécutifs utilisent, vous pouvez aussi les utiliser. Il y a la télé, le barbecue et les 5@8 qui fonctionnent avec le concours de tous. On fait des rencontres à la FEUS en vous représentant. On suit les cahiers de position donnés par les membres, on vous représente à la faculté et on se bat pour vous. On offre chaque année 5000\$ de bourses et les micro-ondes sont offerts par l'AGES. Nous offrons aussi des subventions.

Louis-Patrick Geoffroy : De quelle façon l'AGES aide-t-elle à l'intégration des cohortes ?

Olivier Gagnon : Nous faisons la commande des t-shirts, nous donnons les bocks et c'est nous qui prenons le permis d'alcool.

#### AG/2.4. Modifications aux Règlements Généraux (D)

**Louis-Patrick propose de présenter les quatre (4) points en bloc  
Dimitri Bonanni-Surprenant (Physique 2<sup>e</sup> année) appuie  
AU**

Samuel Coderre :

Il y a un nouveau baccalauréat de science quantique et il faut les ajouter à nos RG. Nous commencerions par un double quorum de deux et ce sera à modifier par la suite si nécessaire.

Il y a plusieurs aberrations avec le conseil des VP socio, entre autres le fait que les membres du CE ne peuvent pas voter dans cette instance, qui ne représente selon nous pas d'assez grands enjeux pour que ce soit ainsi. Également, Olivier Gagnon ne serait techniquement pas supposé présider l'instance, alors que c'est dans son mandat de s'occuper des 5@8, dont l'organisation dépend de cette rencontre.

Il y a certaines lacunes avec les VP finances qui étaient beaucoup chargés et on aimerait ajouter un signataire pour soutenir celui-ci au cas où le VP finances n'arrive pas à assumer pleinement son rôle.

Présentement pour faire une modification aux RG, il faut qu'il y ait un avis qui soit écrit dans l'avis de convocation de la première instance (AG ou CA) et que ce soit ensuite adopté par l'autre instance, mais le règlement ne mentionne pas ce que doit contenir cet avis. Ce qui est proposé c'est que on devrait envoyer sa modification et le pourquoi une semaine en avance à l'admin pour qu'il le mette dans la convocation de l'instance concernée avec toutes les informations nécessaires (ancien règlement, nouveau règlement et court résumé de la raison de la modification). Ce point sera discuté en CA car il faut que le CA et l'AG l'adoptent.

**Dimitri Bonanni-Surprenant (Physique 2<sup>e</sup> année) propose d'adopter en bloc les modifications suivantes, tel que proposé par le CA :**

*Remplacer :*

*1.2.18 Département désigne toute entité pédagogique ou administrative reconnue comme telle par la Faculté des sciences soit les entités suivantes : biochimie, biologie, chimie, environnement, informatique, mathématiques et physique. De par le caractère unique des cours s'y donnant, l'AGES reconnaît le département d'imagerie au même titre que les autres départements;*

*Par :*

*1.2.18 Département désigne toute entité pédagogique ou administrative reconnue comme telle par la Faculté des sciences soit les entités suivantes : biochimie, biologie, chimie, environnement, informatique, mathématiques et physique. De par le caractère unique des cours s'y donnant, l'AGES reconnaît les départements d'imagerie et de science de l'information quantique au même titre que les autres départements;*

*Ajouter :*

*2.2.2.2 i) Sciences de l'information quantiques : 2 membres.*

*Remplacer :*

*3.5.4 Il est possible d'envoyer un autre membre représentant en remplacement du vp socio de la promotion. Il faut toutefois écrire un courriel au vp socio de l'AGES avant l'heure de convocation avec un avis au responsable aux affaires sociales de l'AGES.*

*Par :*

*3.5.4 Il est possible d'envoyer un autre membre représentant en remplacement du vp socio de la promotion. Il faut toutefois en aviser le responsable aux affaires socioculturelles de l'AGES avant l'heure de convocation.*

*Remplacer :*

*3.5.5 Pour être admissible à la fonction de membre représentant au conseil des vp socio, il faut être membre de l'AGES tel que défini dans l'Article 1.9 des présents Règlements Généraux et ne pas être membre de l'exécutif de l'AGES.*

*Par*

*3.5.5 Pour être admissible à la fonction de membre représentant au conseil des vp socio, il faut être membre de l'AGES tel que défini dans l'Article 1.9 des présents Règlements Généraux.*

*Remplacer :*

*3.6 À moins d'un vote contraire, la présidence sera assurée par un des VP sociaux présent.*

*Par :*

*3.6 À moins d'un vote contraire, la présidence sera assurée par le responsable des affaires socioculturelles de l'AGES.*

*Ajouter :*

*7.4.3 Le conseil d'administration, à chaque premier CA, nomme une personne administratrice qui sera responsable du poste du responsable aux affaires financières en cas de vacances. Cette personne sera en poste jusqu'à la prochaine élection.*

*7.4.3.1 Cette personne est investie de tous les pouvoirs attribués à la personne responsable aux affaires financières.*

*7.4.3.2 Le CA doit entériner toutes les décisions prises par cette personne.*

*7.4.3.3 Cette personne est ajoutée en tant que signataire du compte bancaire dès son élection.*

*Remplacer :*

*1.12.1 Un avis de motion devra être envoyé lors de l'avis de convocation de l'instance concernée pour qu'une décision éclairée puisse être faite lors du vote.*

*Par :*

*1.12.1 Avant toute proposition de modifications ou d'ajout aux Règlements généraux, un avis doit être communiqué aux membres présents soit à l'assemblée générale, soit aux membres du conseil d'administration avant une réunion du conseil d'administration.*

*1.12.1.1 Cet avis doit contenir :*

*- la version antérieure du règlement visé dans le cas d'une modification.*

- la version modifiée du règlement visé ou le règlement ajouté.
  - un court exposé expliquant les raisons de cette modification ou de cet ajout.
- 1.12.1.2 Toute modification ou ajout apporté sans avis préalable ne peut être adopté par l'instance.

### **Rémi Duchêne (Physique 2<sup>e</sup> année) appuie AU**

- AG/2.4.1. Ajout de Science de l'information quantique
- AG/2.4.2. Conseil des VP socio
- AG/2.4.3. Ajout d'un administrateur signataire
- AG/2.4.4. Autre
- AG/2.4.5. Grèves

Samuel Coderre : Le point de grèves était discuté à l'AG1, il était mentionné d'exclure les activités de labo et rien n'avait été adopté et le point a été mis en dépôt. Le CA ne pense pas que c'est à lui de vous amener ça. Si personne n'a de proposition à faire le point peut être remis en dépôt pour une prochaine AG ou simplement oublié.

### AG/2.5. Modifications aux Règlements Internes (D)

- AG/2.5.1. Modification du règlement 1 "*Politique sur les 5@8 de l'AGES*"

Samuel Coderre : le point 3 dans les modifications fait cas du nombre de personnes à donner par promo pour avoir des parts de 5@8 qui passe de 5 à 4. Le point 7 montre comment on attribue les parts. Le point concerne le délai pour l'annulation d'une participation à un 5@8 qui passe de 7 jours à 5 jours. Le point 10 nous donne le droit d'annuler une activité jugée non appropriée sans attendre de délais. Le point 11 concerne l'heure d'arrivée qui est de 16h30.

Jean Simon Desmarais : par rapport à louer un bock, ne faudrait-il pas l'arrimer et mettre le prix à 6\$?  
Justin Laroche : c'est plus facile de donner un billet bleu.

Les 5\$ c'est pour louer et non acheter  
Discussions autour de la location ou de l'achat du bock.

### **Marc olivier Gosselin (chimie 1 ère année) propose d'augmenter le prix du bock a 6\$ pour régler le problème. Jean Simon Desmarais appuie AU**

Dimitri Bonanni-Surprenant: c'était quoi le but de modifier le point 3 ?  
Justin Laroche : c'était pour que le règlement fonctionne avec ce qu'on fait.

### **Dimitri Bonanni-Surprenant propose l'adoption en bloc les modifications suivantes tel que proposés par le CA :**

*Remplacer :*

*3. Les promotions ou groupes doivent avoir en tout temps un minimum de cinq personnes présentes au poste qui leur est attribué.*

*7. Pour l'attribution des parts de 5@8, une liste d'ordre de priorité des départements sera tirée au hasard. Une part de 5@8 sera offerte aux promotions de 4e années en suivant l'ordre d'attribution tiré. Cet ordre de distribution départementale sera répété pour les 3e, 2e et ensuite 1ère années. Ce processus sera repris pour autant de tours qu'il est nécessaire afin que toutes les parts soient distribuées.*

*9. L'annulation d'une participation à l'organisation d'un 5@8 doit se faire au minimum 7 jours avant la date prévue.*

*10. Le CE a le droit de refuser, une semaine avant la date prévue, toute activité durant le 5@8 jugée inappropriée.*

13. Des bucks réutilisables seront disponibles en échange d'un dépôt de 5\$ à la petite caisse. Les bucks ne peuvent ni être achetés ni échangés pour des jetons.

Par :

3. Les promotions ou groupes doivent avoir en tout temps un minimum de quatre personnes présentes au poste qui leur est attribué.

7. Sauf si décidé autrement lors du comité socioculturel par un vote à majorité absolue, pour l'attribution des parts de 5@8, une liste d'ordre de priorité des départements sera tirée au hasard. Une part de 5@8 sera offerte aux promotions de 4e années en suivant l'ordre d'attribution tiré. Cet ordre de distribution départementale sera répété pour les 3e, 2e et ensuite 1ère années. Ce processus sera repris pour autant de tours qu'il est nécessaire afin que toutes les parts soient distribuées.

9. L'annulation d'une participation à l'organisation d'un 5@8 doit se faire au minimum 5 jours avant la date prévue.

10. Le CE a le droit de refuser toute activité durant le 5@8 jugée inappropriée.

13. Des bucks réutilisables seront disponibles en échange d'un dépôt de 6\$ ou de 2 jetons à la petite caisse.

Ajouter :

22. Lors des sessions d'été ou de toute autre session dont le CE est d'avis qu'il y a un nombre insuffisant de promotions inscrites, le comité socioculturel peut décider, par un vote à majorité absolue, d'adopter un autre mode de fonctionnement des parts. Il est alors possible, s'il en est décidé ainsi, de déroger aux points 3 et 11 des présents règlements.

23. Il est possible d'avoir des fractions de parts lorsque l'horaire en a été décidé ainsi. La redistribution des profits doit toutefois rester proportionnelle au temps investi par chacune des promotions.

**Remi Duchêne appuie**

**AU**

AG/2.5.2. Ajout d'un nouveau règlement "Politique sur le milieu de travail"

Samuel Coderre : j'ai fait un règlement pour l'emploi vu que la loi nous oblige à le faire. Ça concerne les salaires, les tâches et les procédures d'embauche.

**Dimitri Bonanni-Surprenant propose d'adopter le règlement tel que proposé par le CA.**

**Chloé Laprise (environnement 2<sup>e</sup> année) appuie**

**AU**

### 3. Affaires Politiques

AG/3.1. Retour CM (I)

Kevin Lussier-Rousseau : il y a eu un CM avec 5 membres. Ça été très court et pas grand-chose à part le fait que les assurances vont changer. Si vous avez des questions, contacter la FEUS. Aussi, la FEUS veut produire en collaboration avec le refuge une bière feus qui servira à financer des bourses.

Justin Laroche : il y a des postes vacants au sein de la FEUS, donc si vous avez des questions venez nous voir.

### 4. Affaires Environnementales

AG/4.1.

### 5. Affaires Socioculturelles

AG/5.1. Plan des intégrations (D)

Olivier Gagnon : Le lundi sera voué au comité intégrateur, le mardi on sera au bar et on fera un barbecue et le nom des 3 bars seront dévoilés bientôt.

6. Affaires Technologiques

AG/6.1. Apple TV (D)

Samuel Coderre : Nous avons acquis une Apple tv. En ce moment c'est assez limité dans ce qu'on peut faire avec. Nous sommes ouverts à vos idées.

AG/6.2. Lifeline (D)

Samuel Coderre : Il s'agit d'une entreprise qui voulait offrir service de location de batterie et ça avait été mis en dépôt à la dernière AG. C'est trop cher.

7. Affaires Internes

AG/7.1.

8. Affaires Campus

AG/8.1.

9. Affaires Communautaires et Locales

AG/9.1.

10. Divers

AG/10.1.

Samuel Coderre : L'augmentation des cotisations devrait être effective en automne. Il manque juste une autorisation du service à la vie étudiante.

11. Levée de l'Assemblée

19h45

**Résumé des propositions**

**Pour la session été 2022, les personnes suivantes ont été reconduites à leur poste respectif**

- **Justin Laroche au poste de responsable aux affaires financières et comptables,**
- **Simon Foucault au poste de responsable aux affaires technologiques,**
- **Katryn Roger au poste de responsable aux relations universitaires,**
- **Lauralie Béliveau au poste de responsable aux communications,**
- **Gabriel Caisse au poste de Responsable aux affaires communautaires et locales.**

**Il a été procédé à l'élection de :**

- **Jean Simon Desmarais au poste d'administrateur semestriel**
- **Stéphanie Beaumont au poste d'administrateur semestriel**

**D'adopter la présentation des quatre (4) points sur les règlements généraux en bloc,**

**D'adopter en bloc les modifications proposées concernant les règlements internes des 5@8**

**De procéder à l'augmentation du prix du bock à 6\$,**

**D'adopter en bloc les modifications proposées concernant les règlements généraux de l'AGES.**

**D'adopter l'ajout d'un nouveau règlement "*Politique sur le milieu de travail*".**